

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Environnement : de nouvelles subventions offertes aux citoyens

Vaudreuil-Dorion, le 16 mai 2019 – La Ville de Vaudreuil-Dorion offre depuis quelques semaines de toutes nouvelles subventions en environnement : les produits du quotidien zéro déchet et les détecteurs de radon.

Zéro déchet : produits du quotidien

Pour encourager l'utilisation de produits du quotidien visant à réduire les déchets, la Ville rembourse 50 % des coûts de tels produits achetés auprès d'une entreprise québécoise, jusqu'à concurrence de 100 \$ par année par résidence. Le remboursement est bonifié à 75 % si tous les produits sont achetés auprès d'un commerce de Vaudreuil-Dorion. Parmi les articles admissibles, on retrouve entre autres les sacs à fruits et légumes pour l'épicerie, les produits d'hygiène féminine, les tampons démaquillants lavables et les films alimentaires réutilisables en cire d'abeille. Une liste complète est disponible sur le site Internet de la Ville (ville.vaudreuil-dorion.qc.ca), section Environnement.

Détecteurs de radon

Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans le sol qui provient de la dégradation de l'uranium. Ce gaz indolore, inodore et insipide peut s'infiltrer dans les bâtiments et s'y accumuler. Selon la concentration, il peut en résulter des problèmes de santé. La Ville offre à ses résidents la possibilité de se procurer un détecteur de radon au coût de 5 \$, incluant l'envoi postal et l'analyse, et ce, à l'hôtel de ville.

Quelques modifications

De légers changements ont été apportés à certaines subventions. Il est maintenant exigé que l'achat de couches lavables soit effectué auprès d'une entreprise québécoise. La Ville remboursera 50 % du coût d'achat ou de location de couches lavables, incluant les couches de piscine, les couches plates, les couvre-couches, les insertions et les feuillets lavables, jusqu'à concurrence de 100 \$.

En ce qui concerne les subventions à la plantation d'arbres, deux nouvelles essences ont été ajoutées à la liste des arbres admissibles : le prunier domestique (*Prunus domestica*) Garden

plum ou President ainsi que le prunier (*Prunus*) japonais Burbank, Early Golden, Formosa ou Santa Rosa. Le cerisier tardif (*Prunus serotina*) a quant à lui été retiré.

Enfin, il est à noter que seules les demandes nécessitant un remboursement de plus de 15 \$ seront admissibles.

Rappelons que plus d'une dizaine de subventions en environnement sont offertes par la Ville de Vaudreuil-Dorion. Tous les détails se trouvent sur le site Web au ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.